



PV Assemblée Générale Ordinaire du samedi 30 novembre 2024

Adhérents en capacité de voter : 258
Présents : 32
Nombre de procurations : 77
Quorum : 42%

Le nombre d'adhérents votants ou se faisant représenter 42% étant supérieur à 1/3 des membres ayant voix délibérative, le quorum est atteint pour l'assemblée Générale Ordinaire qui peut donc se tenir selon l'article 8 des statuts.

Le président de séance ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 16h00.

I. Mot de bienvenue du Président du VTC :

L'ensemble du Codir a souhaité débiter cette assemblée générale en mettant en avant le travail de nos mini-coachs qui nous ont permis d'installer notre nouvelle formule de l'école de tennis pour le « mini-tennis » spécifiquement. Débutée la saison dernière, cette nouvelle organisation du mini-tennis en plateau nécessite la participation de répétiteurs qui assistent les enseignants au cours des ateliers proposés à nos plus petits.

13 jeunes du club participent régulièrement à ces séances qui se déroulent le mercredi et le samedi. Cette action bénévole qui s'inscrit pour nos jeunes dans la participation active à la vie du club doit être saluée car elle exige un investissement important tant en heures sur le terrain qu'en préparation et en savoir-être.

C'est pour remercier nos jeunes adhérents que le Codir a souhaité mettre en avant leur investissement au club lors de cette Assemblée Générale. Le Codir a décidé de récompenser cet investissement en invitant nos jeunes au printemps prochain à Roland Garros.

Yosr a pris la parole pour quelques mots de félicitations en nommant un à un ses assistants mini-coachs : Clément Serdane-Smaglo, Clément Zinetti, Valentin Gautier, Noé Delhoménie, Matteo Albert, Louis Drauart, Gabin Lauly, Hugo Rahla, Matilin Dieleman Birembaut, Morgan Khauv, Antoine Zecchini, Evan Bossan, Valentin Dalies.

II. Un film retraçant les principaux événements de la saison écoulée a ensuite été diffusé (film à revoir sur notre site).



III. Rapport d'activité de la saison 2023/2024 (Camille Barbier prend la parole)

Saison	Nombre d'adhérents	%	Hommes	%	Femmes	%	Jeunes	%	Enseignement	%
2024-2025 (prévisionnel)	↑ 469	1%	336	72%	133	28%	217	46%	↑ 371	79%
2023-2024	↑ 464	17%	337	73%	127	27%	212	46%	↑ 326	70%
2022-2023	↑ 395	11%	295	75%	99	25%	183	46%	↑ 265	67%
2021-2022	355		258	73%	97	27%	181	51%	265	75%

L'augmentation des créneaux horaires de cours lors de la saison écoulée a contribué de manière décisive à l'augmentation du nombre d'adhérents (+69) grâce à l'augmentation du nombre d'adhérents prenant des cours (+61).

Sur la saison actuelle, la limitation du nombre d'adhérents par créneau d'enseignement (4) va contrebalancer la nouvelle augmentation du nombre d'heures d'enseignement (+20 heures). Nous constatons une baisse des adhérents sans enseignement (98 contre 138 la saison passée).

Le Villiers Tennis Club, c'est :

➔ 6 enseignant diplômés à votre service :

- Franck VONGSOUTHY – Directeur Technique – Diplômé d'Etat (DEJEPS)
- Arthur JACKSON – Responsable de la compétition jeunes – Diplômé d'Etat (DEJEPS)
- Yosr ELMI – Responsable de l'Ecole de Tennis – Diplômé d'Etat (DEJEPS)
- Stéphane SAN – Diplômé d'Etat (DEJEPS)
- Robin TRUCHARD – CQP Educateur Tennis
- Laurent DIACRE – CQP Educateur Tennis

➔ 2 Responsables d'accueil :

- Elisée TCHOUENTE
- Inès ABDALLAH

➔ 9 Bénévoles élus au Comité de Direction :

- Camille BARBIER – Président
- Laurent DIACRE – Vice-Président
- Aurélie VIN – Secrétaire Générale
- Baki GHERMAOUI – Trésorier
- Mireille LAURENCHET – Présidente d'honneur
- Christine SANCIBRAO
- Yann DESVAUX
- Arnaud MILLET
- Roland LE BRETON



Le projet club repose sur 3 grandes priorités :

- L'expertise tennis
- La convivialité
- L'ouverture

Ce projet club est repris dans notre devise « **Un club ouvert à tous et qui fait une place à chacun** ».

1. L'expertise Tennis

Sur la saison écoulée, votre club a posé les jalons d'une réorganisation de son approche pédagogique qui va s'amplifier sur la saison en cours.

Sur la saison 2023/2024 :

- Renforcement de l'équipe pédagogique avec 2 enseignants diplômés d'Etat (Yosr Elmi et Stéphane San). Sur nos 6 enseignants actuels, 4 sont diplômés d'Etat.
- Renforcement et harmonisation des contenus pédagogiques. Désormais le programme pédagogique est défini en début d'année. Il est le fruit d'une co-construction entre le Directeur Technique et ses enseignants, puis validé par la Commission pédagogie rassemblant vos élus.
- Mise en place de la nouvelle Ecole de Tennis.
- Réorganisation de l'équipe avec Yosr, Responsable de l'Ecole de Tennis jeunes et Arthur, Responsable de la compétition Jeunes.

Sur la saison 2024/2025 :

- Groupe d'enseignement adultes limité à 4 élèves (contre 5 précédemment)
- Augmentation du nombre d'heures d'enseignement avec des cours s'étalant sur toute l'année scolaire (+32 semaines par an contre 30 auparavant).
- Création et distribution d'un carnet de l'élève (décembre 2024) qui va permettre de suivre précisément l'évolution de chaque élève et va permettre de renforcer l'exigence.
- Renforcement de la détection avec la création du GAC (Groupe Avenir Club) pour les moins de 7 ans avec 10 places maximum (actuellement 5 enfants)
- Création d'un pôle compétition resserré (20 jeunes max), 3 heures de tennis + 1h30 de préparation physique par semaine.
- Mise en place à partir d'octobre 2024 d'une formation mensuelle de 2 heures d'accompagnement mental à la compétition.

2. La communication (Aurélié Vin prend la parole)

La saison passée, nous avons mis en ligne un nouveau site internet. Nous avons réalisé un flyer de communication et nous avons accru notre présence sur les réseaux Instagram et Facebook. Nous avons eu la chance de bénéficier d'un article complet dans le Villiers Info d'avril 2024 portant sur notre action tennis Santé.



3. L'animation.

La feuille de route de la commission animation est de créer un club accueillant, convivial : faire du club un lieu de partage, de rencontres et de plaisir. Des animations pour les jeunes, les ados et les adultes avec l'objectif de créer la grande famille du VTC.

Evènements à venir :

Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	À VENIR
<p><u>2/12</u>: Atelier sophrologie</p> <p><u>18/12</u> : Goûter de Noël avec projection de films</p> <p><u>21/12</u>: Goûter de Noël et arrivée surprise du Père Noël mais chut !</p> <p>Stages pendant les vacances scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <u>06/01</u>: Atelier sophrologie <u>12/01</u>: Vœux du président suivis de la galette et d'une animation surprise « bonnes résolutions »2025 	<ul style="list-style-type: none"> <u>03/02</u>: Atelier sophrologie <u>08/02</u>: Animation double enfants / adultes montée / descente soirée planche <u>12 et 15 février</u>: Goûter de la chandeleur Stages pendant les vacances scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> <u>03/03</u>: Atelier sophrologie <u>08/03</u>: Pour ce Mardi Gras, rejoins-nous pour un brunch festif en famille, viens déguisé et participe à l'élection du meilleur déguisement 	<ul style="list-style-type: none"> Chasse aux œufs pour Pâques Les 75 ans du tennis à Villiers Fête du club Fête de la musique

La préparation mentale :

Le tennis est en effet un sport exigeant techniquement et mentalement et les clubs préparent leurs adhérents sur le plan physique et technique, mais souvent assez peu sur le plan de l'accompagnement mental pour aborder la compétition notamment.

Fort de ce constat, nous avons élaboré au cours des derniers mois plusieurs offres adaptées à chaque type d'adhérent :

- Initiation à la sophrologie pour adultes dispensée le 1er lundi de chaque mois par une sophrologue diplômée, Florence Le Quéré
- Initiation à la sophrologie pour les enfants. Une séance par trimestre, le dimanche de 10h à 12h, toujours animée par Florence
- Accompagnement mental à la compétition. Dispensée par Thierry Chevreux, sophrologue et Directeur sportif au TC Lagny. 1 séance par mois de 2 heures.

4. L'ouverture (Franck Vongsouthi prend la parole)

Tennis Santé

Fidèle à sa devise « un club ouvert à tous et qui fait une place à chacun », votre club a proposé tout au long de la saison écoulée un certain nombre d'actions qui vont encore s'amplifier cette saison avec pour débiter, le Tennis Santé (pratique adaptée aux personnes atteintes de pathologies):

Démarré sur la saison 2022/2023, le programme Tennis Santé en 2023/2024 s'est déployé autour d'une séance hebdomadaire de 1h30 le lundi après-midi et des séances découvertes trimestrielles. Ce



programme dirigé par Franck, s'appuie sur le partenariat du club avec la Maison Sport-Santé Bry/Villiers basée au CRF de Villiers. Fort du succès de la saison précédente, le Club a ouvert 2 créneaux d'1h30 cette saison.

Tennis Scolaire :

Lors de la saison 2023/2024, le Villiers Tennis Club a initié une démarche auprès de l'école primaire Dudragne visant à proposer des séances découverte de tennis. Accompagné par les enseignants de l'école primaire et sa directrice, Madame Pascale Maison-Grandhomme, le Villiers Tennis Club a ainsi proposé des séances découvertes pour 8 classes tout au long de la saison, soit plus de 200 élèves !

Pour cette nouvelle saison 2024/2025, le Villiers Tennis Club a noué un 2ème partenariat avec l'école primaire Jean Jaurès, dirigée par Madame Nicolas. Cette saison, votre club accueillera au total 12 classes (6 classes de Jean Jaurès, 6 classes de Dudragne) chaque jeudi et vendredi de 14h à 16h, soit plus de 300 élèves.

Nous avons obtenu cette saison du département une aide financière de 1.250 euros.

A noter par ailleurs que votre club poursuit son partenariat avec le CCIS en mettant à disposition de l'association multi-sports un terrain le lundi et le vendredi de 17h00 à 18h00. De plus, cette saison, c'est Arthur qui assurera l'enseignement pour le compte du CCIS.

Tennis Adapté :

Le Tennis Adapté est une discipline née du partenariat de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) et de la Fédération Française de Tennis (FFT) ayant pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap mental de pratiquer les tennis.

Votre club a décidé au cours de la saison passée de s'engager dans cette action et en partenariat avec l'Institut Médico-éducatif (IME) de Bry sur Marne et le Centre Accueil de Jour (CAJ) de Saint Maur a mis en place des ateliers découvertes pour une vingtaine de jeunes au total.

Au cours de cette saison nous allons poursuivre ce projet. Toujours en partenariat avec l'IME de Bry sur Marne et le CAJ de St Maur, nous avons ouvert un créneau de Tennis Adapté chaque vendredi de 10h00 à 11h30. Le VTC a été récompensé au titre de cette action par la ligue IdF par le trophée du développement dans la catégorie « Actions sociétales » et a obtenu une prime de 750 euros. Nous avons obtenu cette saison du département une aide financière de 1.500 euros.

Tennis Seconde Chance :

Le Tennis Seconde Chance s'inscrit dans le projet club dont la devise est "un club ouvert à tous et qui fait une place à chacun".

Loin d'être un sport promouvant l'individualisme, le tennis est au contraire une pratique sportive qui depuis ses origines développe des valeurs qui nous unissent : le respect, l'honnêteté, la maîtrise de soi, la solidarité, la convivialité.

La pratique du tennis est ainsi parfaitement recommandée dans des situations de vie difficile où il existe un risque élevé de marginalisation de la société. Le tennis, dans ce cas, peut faire partie des solutions pour permettre à l'individu de se resocialiser.

Le Villiers Tennis Club a ainsi mis en place un partenariat avec le Foyer départemental de l'enfance de Nogent sur Marne pour permettre aux jeunes qui y vivent de venir une fois par semaine suivre un cours de tennis de 1h30 au club.

Tennis Solidaire :



La pratique du tennis est souvent perçue comme une activité élitiste et chère. Ce constat n'est pas faux mais votre club a décidé d'engager des moyens pour contribuer à rendre ce sport plus populaire au bon sens du mot. La priorité est de rendre le tennis financièrement abordable et c'est la raison pour laquelle, votre club a décidé de mettre en place un dispositif d'aides financières à destination des familles éligibles. Cette aide financière apportée par le club prend la forme d'une subvention permettant de réduire significativement le prix de l'adhésion et de l'enseignement. L'aide peut ainsi permettre d'atteindre un reste à charge pour la famille équivalent à celui d'un sport collectif comme le football ou le handball.

Notre objectif est désormais de faire connaître cette proposition pour un déploiement au cours de la saison prochaine.

IV. Rapport sportif (Christine Sancibrao prend la parole)

Ecole de Tennis :

Démographie actuelle : Actuellement, l'école de tennis compte 80 jeunes U10, avec une répartition équilibrée entre garçons et filles. Objectif, mettre en place des initiatives visant à attirer davantage de filles et à renforcer la participation générale.

Pour les adultes, développement de cours adaptés aux différents niveaux et âges pour encourager une participation large et inclusive.

Pôle Compétition :

A. Pour les jeunes

1. Détection des talents : Présentation de 5 U7 pour une détection initiale, visant à identifier les futurs champions.
2. Création du GAC (Groupe Avenir Club) : Mise en place d'un entraînement hebdomadaire gratuit pour les meilleurs U6 et U7 (voir U5 si exceptionnel), incluant 10 élèves max afin de les préparer à la compétition.
3. Objectifs 2025 : Réduire le GAC tout en garantissant qu'au moins un élève atteigne la dernière phase de détection.

B. Pour les adultes

1. Renforcement des équipes : Constituer des équipes compétitives pour les hommes et les femmes, avec des objectifs de performance clairs.
2. Suivi de la performance : Établir des critères de performance pour évaluer l'évolution des joueurs et ajuster les entraînements.



Résultats sur la saison :

Catégorie d'âge	Classement et résultats notables
13/14 ans	1er ex aequo, 2ème à la différence de sets
11/12 ans	1er ex aequo, 2ème à la différence de matchs
Equipe 1	L'équipe n'est pas montée sur la rencontre décisive
Triplettes Dames	2ème
Sénior (+70ans)	Quart de finale
Caren (75 ans)	Qualification phase finale à Arcachon

Objectifs 2025 :

- Harmonisation des niveaux de balles pour les jeunes via le carnet d'élève.
- Pôles compétition jeunes qui passent de 35 à 20 afin d'optimiser la progression, performance
- Réduire le GAC tout en garantissant qu'au moins un élève atteigne la dernière phase de détection.
- 75% des jeunes doivent évoluer d'un ou deux classement minimum
- Inscription de 2 équipes triplettes dames (développement du tennis féminin)
- Maintenir et élargir le programme en intégrant de nouveaux participants et en diversifiant les activités pour améliorer leur bien-être physique et mental.
- Montée équipe 1 pour les femmes et les hommes

V. Rapport Financier (Baki Ghermaoui prend la parole)

L'atterrissage de la saison écoulée fait apparaître un excédent de 20.645€ qui résulte principalement de l'augmentation des adhésions au-delà de nos prévisions et de bonnes nouvelles concernant la partie « autres revenus » comme le partenariat avec le Comité du Val de Marne pour l'accueil des formations (3K€), les subventions reçues (+4K€).

Pour cette nouvelle saison, nous anticipons un excédent de 14.921€ à même de nous permettre de financer les investissements prévus en 2025 et en 2026.



(En euro)	2023 Réalisé	2024 Réalisé	2025 Prévisionnel
Cotisations et Adhésions	136 246€	180 476€	200 193€
Subventions	17 120€	18 284€	16 750€
Autres Revenus	31 557€	45 396€	47 319€
Total Revenus	184 923€	244 156€	264 262€
Rémunération du Personnel et charges liées	(129 569€)	(169 668€)	(195 624€)
Dépenses Administratives	(13 740€)	(3 485€)	(7 000€)
Dépenses Pédagogique	(8 453€)	(14 407€)	(10 000€)
Dépenses Accueil	(3 437€)	(13 816€)	(10 000€)
Dépenses Animation	(5 166€)	(14 391€)	(11 900€)
Dépenses Equipements	(2 982€)	(4 297€)	(5 000€)
Dépenses Tournoi	(2 202€)	(5 457€)	(5 477€)
Licences FFT	(8 190€)	(10 790€)	(11 310€)
Produits financiers	1 570€	12 800€	7 000€
Total Dépenses administratives et de fonctionnement	(172 169€)	(223 511€)	(249 311€)
Résultat net	12 754€	20 645€	14 921€

Il est proposé à l'assemblée de reporter l'excédent 2023/2024 dans le Fonds social. Le Fonds social atteint à la clôture de l'exercice un montant de 281.811€.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

VI. Election des membres du CODIR (Camille Barbier prend la parole)

Le CODIR est actuellement composé de 9 mandats dont 2 arrivent à échéance cette année :

Personnes	Bureau	Date de l'élection	Échéance mandat
Camille Barbier	Président	02/04/2022	02/04/2025
Aurélié Vin	Secrétaire Générale	02/04/2022	02/04/2025
Christine Sanciabrao		14/10/2023	14/10/2026
Laurent Diacre	Vice-Président	01/04/2021	01/04/2024
Mireille Laurenchet		01/04/2021	01/04/2024
Yann Desvaux		02/04/2022	02/04/2025
Roland Lebreton		14/10/2023	14/10/2026
Baki Ghermaoui	Trésorier	14/10/2023	14/10/2026
Arnaud Millet		14/10/2023	14/10/2026

Selon nos statuts, le nombre de membres du CODIR peut-être de 12 au maximum (8 minimum).

3 candidatures ont été portées à la connaissance du CODIR :

- Mireille Laurenchet
- Laurent Diacre
- Amine Lamine

L'Assemblée est appelée à se prononcer à tour de rôle sur les candidatures. Les 3 candidatures sont acceptées à l'unanimité.

La nouvelle table des mandats est ainsi la suivante :



Personnes	Bureau	Date de l'élection	Échéance mandat
Camille Barbier	Président	02/04/2022	02/04/2025
Aurélie Vin	Secrétaire Générale	02/04/2022	02/04/2025
Christine Sanciabroa	Vice-Président	14/10/2023	14/10/2026
Laurent Diacre		30/11/2024	30/11/2027
Mireille Laurenchet		30/11/2024	30/11/2027
Amine Lamine		30/11/2024	30/11/2027
Yann Desvaux		02/04/2022	02/04/2025
Roland Lebreton		14/10/2023	14/10/2026
Baki Ghermaoui	Trésorier	14/10/2023	14/10/2026
Arnaud Millet		14/10/2023	14/10/2026

VII. Présentation et vote sur les tarifs de la saison (Camille Barbier prend la parole)

Formules		Adhésion	Cours	Licence	Total	Montant saison précédente	Variation
CLUB ADULTE	1h30	250 €	400 €	33 €	683 €	682 €	0%
	1h00	250 €	280 €	33 €	563 €	562 €	0%
	1h30 journée	250 €	300 €	33 €	583 €	582 €	0%
	1h00 journée	250 €	220 €	33 €	503 €	502 €	0%
CLUB ÉTUDIANT	1h30	200 €	400 €	33 €	633 €	632 €	0%
	1h00	200 €	270 €	33 €	503 €	502 €	0%
CLUB JUNIOR (8 à 18 ans)	2h00 (2 x 1h00)	190 €	320 €	23 €	533 €	Nouvelle offre	
	1h30	190 €	250 €	23 €	463 €	472 €	-2%
	1h00	190 €	175 €	23 €	388 €	387 €	0%
CLUB MINI-TENNIS (4 à 7 ans)	2h00 (2 x 1h00)	80 €	170 €	23 €	273 €	Nouvelle offre	
	1h00	80 €	100 €	23 €	203 €	202 €	0%
PÔLE COMPÉTITION	Adulte 1h30	250 €	200 €	33 €	483 €	477 €	1%
	Junior élite (2 x 1h30 + 1h30 de préparation physique)	190 €	430 €	23 €	643 €	642 €	0%
TENNIS SANTÉ	Adulte 1h30	250 €	50 €	33 €	333 €	332 €	0%
JEU LIBRE	Adulte	250 €		33 €	283 €	282 €	0%
	Étudiant	200 €		33 €	233 €	232 €	0%
	-18 ans	190 €		23 €	213 €	212 €	0%
Majoration Hors Villiers					20 €	20 €	0%
Remise Famille (même nom, même adresse) à partir de la 2ème inscription (cumulatif)					-50 €	-50 €	0%
Stabilité des tarifs pour cette saison							

L'Assemblée valide à l'unanimité les tarifs de la saison en cours.

VIII. Présentation des projets (Arnaud Millet & Camille Barbier prennent la parole)

Le projet club va encore se renforcer en 2025 :

- Livraison des carnets de l'élève au cours de la dernière semaine scolaire de 2024.
- Travaux de transformation des 4 courts extérieurs
- Poursuite des études de préparation visant à la reconstruction du Club House et à la rénovation des courts 9 et 10.
- Réflexions entamées pour développer le jeu libre.

Projet Ambition :

Initié en septembre 2022, le projet a connu sa phase décisive en avril dernier avec le vote du Conseil municipal du 02 avril des travaux de reconstruction du Club House et de la rénovation des 2 courts couverts adjacents. Ce projet d'environ 1M€ financé par la commune, les collectivités locales et la FFT est mis en place selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Lancement de l'appel d'offre pour choisir un architecte : fin août 2024
- Analyse des candidatures : octobre – novembre 2024
- Choix de l'architecte : fin novembre 2024.
- Présentation du projet par l'architecte : fin décembre 2024
- Echanges entre l'architecte & les bureaux d'études & la mairie & le club : 1er trimestre 2025
- Dépôt du permis de construire : Avril 2025



- Traitement du permis de construire + appel d'offre pour le choix des entreprises de construction : Décembre 2025.
- Début des travaux : février 2026
- Phase de travaux (6 mois) : Juillet 2026
- Inauguration : 05 septembre 2026

Projet Terre artificielle :

Une des priorités de la FFT est le développement de la surface terre battue ou terre artificielle. Un budget important est ainsi mis à la disposition des clubs qui souhaitent créer ou transformer des courts en terre. La surface actuelle en enrobé poreux des courts extérieurs se détériore rapidement sous l'effet des conditions météo. Par ailleurs, le séchage des courts nécessite plusieurs heures, rendant dans les faits, l'utilisation de nos courts extérieurs peu aisée. Nous estimons que leur utilisation régulière se déroule sur 5 mois, entre fin mai et fin octobre.

L'installation de courts en terre artificielle présente pour le club les avantages suivants :

- Possibilité de jouer quasiment toute l'année. En effet, la terre artificielle permet de jouer lors des phases de faible pluie ou dès que la pluie s'arrête contrairement à la surface actuelle qui est impraticable sous la pluie et nécessite un très long temps de séchage.
- Jouer sur terre permet un meilleur apprentissage car le jeu est plus lent que sur dur.
- La terre est moins traumatisante que le dur pour les articulations permettant à notre public senior de jouer davantage.

Le Club a engagé en septembre des échanges avec la municipalité qui ont abouti lors de la réunion du 08 novembre à la décision de la Mairie de nommer le club « Maître d'ouvrage » du projet, ce qui signifie que le club a désormais la faculté d'engager les travaux nécessaires à la mise en place du projet.

Le coût du projet (4 courts) est évalué à 140K€ TTC avec la mise en place des arrivées d'eau. A ce budget, il convient de rajouter 40K€ TTC pour la mise en place d'un éclairage sur 3 nouveaux courts.

Financement :

La mairie prend à sa charge le financement et l'installation de l'éclairage.

Le Financement des terrains se fera sans financement communal mais s'appuiera en très grande majorité sur un financement Fédéral (50%) complété d'un financement régional (15%). Le reste à charge étant pour le club (35%) soit 49K€.

IX. Questions de l'Assemblée

Jean-Claude Drauart prend la parole et regrette que la direction du club soit parfois prompte à suspendre les droits de réservation en cas de retard de paiement sans prendre le temps d'analyser complètement la situation. Camille Barbier prend la parole afin de replacer la problématique dans le contexte d'un début de saison marqué par un sous-effectif désormais comblé au niveau de l'accueil. Par ailleurs, Camille Barbier met en avant le nombre important d'impayés dans le cas des prélèvements périodiques, ce qui rend la gestion du cas par cas complexe. Toutefois, la nouvelle organisation, ainsi que l'arrivée de 2 agents administratifs et d'accueil devrait permettre au club d'être plus diligent sur ces sujets.



L'ordre du jour étant terminé, l'Assemblée Générale est levée à 17h45.

Aurélie Vin
Secrétaire Générale

Camille Barbier
Président Villiers Tennis Club
